

L'Autorité Internationale des Fonds Marins

Communiqué de Presse



Dixième Session
Kingston, Jamaica
24 mai – 4 juin 2004

Note biographique

FM/10/4
26 mai 2004

M. BAÏDY DIÈNE ÉLU PRÉSIDENT DU CONSEIL POUR LA SESSION 2004

Le lundi 24 mai, M. Baïdy Diène (Sénégal) a été élu Président du Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins pour la session 2004. Il succède à M. Domenico Da Empoli (Italie) qui a occupé la fonction l'an dernier.

Ingénieur géologue de formation, M. Diène possède une vaste expérience dans des domaines variés dont le droit de la mer et les secteurs miniers et pétroliers.

Actuellement représentant de son pays auprès de l'Agence de gestion et de coopération entre la République du Sénégal et la République de Guinée Bissau, il occupe le poste de Secrétaire général adjoint. Auparavant, au cours de la période 1985 – 1995, il est successivement Directeur des Mines et de la Géologie et Directeur de l'Énergie, des Mines et de la Géologie. Il participe également à plusieurs campagnes d'exploration d'or et de fer ainsi qu'à des levées cartographiques.

En 1995, il est nommé Conseiller spécial chargé des mines et des hydrocarbures auprès du Cabinet du Ministre des Mines et de l'Énergie.

Au cours de ses mandats, il apporte sa compétence et son concours à l'élaboration de législations minières et pétrolières ainsi qu'à la gestion et à l'administration des ressources.

Depuis 1980, il participe régulièrement aux réunions et aux travaux sur le droit de la mer. Il représente son pays à la Troisième Conférence des Nations Unies sur le droit de la mer et à la Commission préparatoire de l'Autorité internationale du droit de la mer et du Tribunal international du droit de la mer.

Lors de la Commission préparatoire, il est coordonnateur et président du groupe chargé de définir les principes, recommandations et modalités de mise en oeuvre de la formation.

M. Diène est actuellement membre de la Commission juridique et technique, organe subsidiaire de l'Autorité.